



Réunion du Comité Central d'Entreprise du 30 octobre 2018

## **Déclaration de la délégation CGT de l'UES Constellation**

Le groupe Hyatt a récemment communiqué en interne sur un classement qui le place parmi les 25 1ères entreprises où il fait bon travailler dans le monde.  
Pour expliquer ce résultat, la direction indique « *Chez Hyatt, nous savons que faire preuve de Care envers nos clients et nos invités c'est tout d'abord faire preuve de Care envers nos collègues* ».

### **« Care envers nos collègues » ?**

Tous nos collègues ?

Y compris ceux du Park Hyatt Vendôme de Paris qui sont en grève depuis le 25 septembre pour obtenir, entre autres, l'internalisation des salariés de la sous-traitance de propreté et une augmentation de salaire de 3€ de l'heure pour les salariés embauchés directement par le palace ?

### **Permettez-nous d'en douter !**

Nous avons repris les documents internes qui définissent ce Care qui vaudrait au groupe sa 14<sup>ème</sup> place dans le palmarès. Nous avons examiné les 6 items du Care à l'aune du conflit ouvert au Park Hyatt Vendôme. Le résultat est sans appel : ni la direction du Park Hyatt Vendôme, ni la direction de Hyatt France n'appliquent les prescriptions données par le groupe.

### **1er item : Respect :**

Comment parler de respect, de soin accordé aux autres, quand Hyatt présente comme modèle économique celui du dumping social via la sous-traitance du service d'hébergement ? Où est l'ouverture d'esprit quand Hyatt indique ne pas vouloir déroger à ce modèle ?

### **2ème item : Intégrité :**

Qu'en est-il de l'intégrité de Hyatt quand il prétend, dans la presse, que ce soi-disant modèle économique est appliqué dans tous les hôtels du groupe alors que c'est faux ? Rien qu'en France, 4 des 7 hôtels Hyatt n'ont pas ce modèle de sous-traitance du service hébergement. Qu'en est-il aussi de son intégrité quand il réinvente la loi et prétend que les organisations syndicales ne peuvent revendiquer ni négocier sur les salaires que lors des NAO alors que c'est faux ?

### **3ème item : Humilité :**

De quelle humilité Hyatt fait-il preuve quand il avance son confort de gestion (ne pas s'embarrasser du recrutement, de la formation, de l'accompagnement des salariés du service d'hébergement) pour refuser l'internalisation des salariés des sous-traitants ?  
Si le Park Hyatt Vendôme est un palace sur la place parisienne, n'est-ce pas aussi, (surtout !) grâce au mérite de celles et ceux qui assurent l'hébergement dans cet hôtel ? Pourquoi ne pas partager ce mérite avec eux en les intégrant directement dans l'effectif de l'entreprise ?

### **4ème item : Empathie :**

Dans le conflit qui oppose les salariés travaillant au Park Hyatt Vendôme à la direction du palace, de quelle empathie Hyatt, 14<sup>ème</sup> entreprise au monde où il fait bon travailler, fait-il preuve ?

A l'écoute de qui le groupe est-il ? Celle des actionnaires qui veulent une rentabilité à 2 chiffres ? Celle des travailleurs qui font valoir des revendications légitimes ?

De quelle compassion Hyatt fait-il preuve quand il ignore l'angoisse ressentie par des salariés qui, en 15 ans de présence dans le palace, ont connu déjà 5 employeurs différents et s'inquiètent de leur avenir à chaque renouvellement du contrat d'entreprise entre Hyatt et son prestataire ?

### **5ème item : Créativité :**

De quelle créativité Hyatt fait-il preuve quand il refuse de sortir de son supposé modèle économique de la sous-traitance ? Pourquoi, à l'instar des autres palaces parisiens, ne pas poser un regard neuf sur le métier du groupe ? Gérer des hôtels c'est d'abord gérer les salariés du service d'hébergement, ceux qui font que l'hôtel est propre, accueillant, et que les clients y reviennent.

### **6ème item : Fun :**

Où est le fun quand plutôt qu'apprécier la créativité des musiques et slogans que scandent les grévistes du Park Hyatt Vendôme sous les fenêtres du palace, la direction envoie les vigiles tabasser les grévistes ou les forces policières déloger le piquet de grève ?

### **Nous condamnons fermement l'attitude de la direction du PHV qui préfère jouer la montre en misant sur l'épuisement des grévistes plutôt que l'apaisement.**

Ce ne sont pas les procédures judiciaires entreprises contre les grévistes du Park Hyatt Vendôme qui entameront leur détermination à mettre fin au dumping social ni à exiger la juste rémunération de leur force de travail.

Ce ne sont pas coups portés par les vigiles de l'hôtel ni par les forces de l'ordre qui feront taire leurs revendications.

### **Le modèle économique que les directeurs du PHV et de Hyatt France avancent dans les média est à bout de souffle. Vous le savez aussi bien que nous.**

### **Nous sommes totalement solidaires des grévistes du Park Hyatt Vendôme de Paris et vous demandons solennellement d'accéder à leurs demandes :**

- 1/ Embauchez directement l'ensemble des salariés de la sous-traitance d'hébergement et de sécurité.
- 2/ Augmentez les salaires des employés et agents de maîtrise employés actuellement directement par l'hôtel à hauteur de 3€/heure et remboursez à 100% leurs tickets de transport
- 3/ Mettez en place, lors des prochaines élections professionnelles, plusieurs délégués de proximité et attribuez-leur des heures de délégation suffisante pour exercer leur activité.
- 4/ Diminuez les cadences indicatives à hauteur de 1 crédit = 1 heure.
- 5/ Versez à tous les salariés travaillant dans l'hôtel une prime d'intéressement en rapport avec l'activité et le chiffre d'affaires annuel.
- 6/ Ouvrez un compte de pénibilité pour chaque salarié effectuant un travail répétitif, pénible, de jour ou de nuit.
- 7/ Accordez le 1% logement à tout le personnel travaillant dans le palace.

**En bref : au risque de disparaître du top 25 des entreprises où il fait bon travailler dans le monde, entendez les revendications des grévistes du PHV avant que leur conflit n'embrase d'autres hôtels du groupe.**